

# Aviv'agri

L'assurance des exploitants agricoles

## Edito

*Grenelle de l'Environnement, bilan de santé de la PAC, assurance récolte, biocarburants, l'agriculture est toujours sous les feux de l'actualité. Dans un contexte désormais mondialisé, elle doit s'adapter en permanence à l'évolution de son environnement économique mais aussi sociologique. Force est de constater que l'agriculture française a toujours montré dans le passé ses grandes capacités d'adaptation ; à n'en pas douter elle saura encore faire face à de nouveaux défis. Cette capacité d'adaptation globale se retrouve localement dans chaque exploitation et c'est là que rentre en ligne de compte tout le savoir-faire d'un assureur comme Aviva. Qui, mieux qu'un Agent Aviva, peut comprendre les besoins de ses clients, au plus près du terrain, et les accompagner tout au long de leur parcours professionnel et au-delà ? Nouveaux bâtiments, nouveaux équipements, nouveaux matériels, valorisation des récoltes en augmentation, les besoins en assurance évoluent en permanence. Ils concernent également la protection de ses proches contre les coups durs de la vie, l'épargne pour des projets ou pour sa retraite, la transmission de son patrimoine dans de bonnes conditions. Bien souvent insuffisants, les régimes de protection obligatoires restent aussi à compléter et ne doivent pas être négligés. Les Agents Aviva sont de vrais spécialistes, proches de vous, qui connaissent votre métier et qui sauront vous guider dans l'analyse de vos besoins. Ils pourront vous proposer des solutions complètement personnalisées, véritablement adaptées à votre situation et à votre exploitation.*

Votre Agent Aviva



**Dossier**

## Agriculture et environnement : un duo en pleine évolution

Depuis plus de 150 ans, Aviva est spécialiste du monde agricole. A l'occasion du Grenelle de l'environnement, Aviva a souhaité s'associer à Opinion Way<sup>1</sup> pour dresser un bilan objectif de l'opinion des Français sur les agriculteurs et faire le point sur la position de ces derniers face à l'environnement.

Si l'étude souligne combien les Français sont attachés mais exigeants avec leur agriculture, elle révèle également combien ils sont conscients des difficultés qu'elle peut rencontrer. Les agriculteurs, quant à eux, se sentent de plus en plus concernés par l'environnement même s'ils s'accordent à dire que la compatibilité avec les impératifs économiques de l'agriculture est difficile.

<sup>1</sup>Opinion Way, Institut d'études et d'opinions indépendant, a réalisé cette étude sur un panel représentatif de 1057 Français âgés de 18 ans et plus, du 11 au 15 septembre 2007 et sur un panel représentatif de 1125 agriculteurs français, chefs d'exploitations, du 16 septembre au 6 octobre 2007.

## Sommaire

- P.1 & 2 **Dossier** : Agriculture et environnement : un duo en pleine évolution
- P.3 **Prévention** : Sinistres graves : mieux vaut prévenir...
- P.4 **L'invité** : Prévoyance et retraite

## Agriculture et environnement : un duo en pleine évolution

### Dossier

#### Une sensibilité qui reste encore limitée

Les Français se soucient de plus en plus de l'environnement. Toutefois, il ne détermine pas encore leur comportement. 9 Français sur 10 affirment que leur sensibilité environnementale influe sur leur mode de vie mais seul un quart déclare adapter leur style de vie à cette préoccupation. Ainsi, 1 Français sur 2 se soucie peu des origines des produits qu'il achète tout comme de leur mode de production. Acheter hors saison de production des produits importés reste une habitude ancrée malgré l'impact négatif des transports sur l'environnement. Par ailleurs, 6 Français sur 10 seulement sont prêts à payer plus cher (effort limité à 10% en moyenne) des produits respectueux de l'environnement. Les Français placent les agriculteurs au dernier rang des « pollueurs », loin derrière l'industrie, les transports ou le mode de vie quotidien de la population. 69% des Français pensent ainsi que les agriculteurs sont plus attentifs à l'environnement qu'auparavant. Ils restent toutefois victimes selon eux d'une pression économique pouvant entraîner des choix qui peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement. Si les efforts de la profession doivent se poursuivre, plus de la moitié des Français considère que l'agriculture biologique ne pourra pas répondre aux besoins de productions agricoles actuels ni s'aligner sur des prix comparables aux prix actuels.

#### Des agriculteurs engagés mais espérant du soutien

Si 94% des agriculteurs affirment être attentifs à l'environnement, plus de la moitié déclare que cette attention s'amplifie au fil des années. Les agriculteurs soulignent toutefois que les conditions économiques ne sont pas favorables aux choix environnementaux (la moitié est prête à faire un sacrifice financier important pour préserver l'environnement). Malgré ce contexte, une nette majorité (6 sur 10) est favorable à l'encouragement d'une agriculture raisonnée et durable, mieux formée dans l'utilisation des produits chimiques et des ressources naturelles comme l'eau. Les agriculteurs sont d'ailleurs largement conscients (86%) que leur image sera de plus en plus déterminée par leur engagement environnemental. S'ils attendent une reconnaissance de la population et des actes concrets de leur part (en acceptant par exemple une répercussion sur le prix de vente), trois quart d'entre eux y voient surtout une occasion de resserrer des liens distendus avec les consommateurs.

# 93%

des clients agriculteurs  
d'Aviva sont satisfaits  
de leur assureur contre  
69% sur l'ensemble  
de l'échantillon

(source : panel exploitants agricoles  
Opinion Way)



**69%** des Français pensent  
que les agriculteurs sont plus attentifs  
à l'environnement qu'auparavant

## Aviva, l'environnement... et vous !



Entre Aviva et le monde agricole c'est une histoire de confiance. Confiance qui vous a permis d'investir, d'entreprendre, de gérer le quotidien en toute tranquillité et d'envisager l'avenir avec sérénité. Alors lorsque vous vous engagez dans une démarche environnementale, Aviva s'engage aussi à vos côtés en adaptant ses contrats à vos nouveaux besoins !

## Mieux vaut prévenir...

Les sinistres graves causés par imprudence ou négligence représentent 1/3 des sinistres déclarés. Ce retour d'expérience a conduit Aviva à mettre en place des actions de prévention. En voici quelques exemples.

Lorsqu'ils sont réalisés dans un lieu de stockage, fourrage par exemple, les travaux par point chaud (soudure, meulage...) favorisent les risques d'incendie. En ne pratiquant pas ces travaux à proximité des matières inflammables, vous vous protégez efficacement des étincelles qui pourraient provoquer un important sinistre incendie. Les agents Aviva mènent également des actions de prévention contre l'échauffement des fourrages afin d'éviter leur embrasement. Contrôler le taux d'humidité avant le stockage et surveiller ensuite la température au moyen d'une sonde thermométrique restent des moyens sûrs.

### Une relation « gagnant-gagnant »

« Petit à petit, nous affinons nos actions de prévention. Nous nous orientons vers des mesures plus spécifiques », explique Philippe Després, Responsable dommages aux biens agricoles. « Nous défendons aussi une démarche plus positive et pédagogique. Rien n'est imposé mais toutes les solutions que nous préconisons et que vous mettez en place vous permettront d'obtenir des réductions de primes. Nous sommes votre assureur bien sûr mais nous sommes aussi un partenaire ».

## « Notre valeur ajoutée, c'est la proximité et la réactivité »

Huit mois après l'incendie criminel qui a ravagé son exploitation porcine, Gilles Plouzenec inaugure un nouveau bâtiment de 1000 m<sup>2</sup> financé grâce à l'indemnisation Aviva. Pour se relever de cette catastrophe, cet assuré s'est reposé sur l'expertise de son agent Aviva.

« Deux heures après le sinistre, j'étais sur place et le lendemain dès 9h, le constat et le chiffrage du sinistre commençaient », raconte Yves Leost, l'agent Aviva en charge du dossier. « Il a été décidé de reconstruire le bâtiment à proximité sans attendre la destruction de l'ancien bâtiment brûlé afin de permettre une reprise rapide de l'activité. Les animaux ont été installés dans un bâtiment vide puis déplacés une fois le nouveau bâtiment terminé. L'exploitation a repris son activité 8 mois seulement après l'incendie. Nous avons d'ailleurs organisé une fête pour remercier la soixantaine de voisins agriculteurs venue retirer les décombres et les cadavres d'animaux ! », précise Yves Leost. Il conclut : « La proximité, c'est notre valeur ajoutée. Notre métier demande de l'expertise et du bon sens mais c'est la connaissance du client qui nous permet d'être réactif lorsqu'un sinistre survient. Nous pouvons ainsi l'accompagner dans les meilleures conditions. »



### > Protection de vos récoltes

L'année 2007 a connu des hausses de prix importantes dans le domaine des grandes cultures. N'oubliez pas de prendre en compte cette évolution des cours dans le calcul des capitaux de vos contrats Grêle et ainsi assurer à vos cultures une bonne couverture. Nous vous rappelons par ailleurs que vous avez la possibilité de souscrire une « garantie autres risques climatiques » afin de compléter la protection de vos récoltes. Votre agent Aviva est à votre disposition pour vous apporter tous les conseils dont vous pouvez avoir besoin.



### > En route vers la prévention !

Si vous souhaitez tout savoir sur la prévention et la maîtrise des risques sur la route, une seule adresse : [www.aviva-prevention.com](http://www.aviva-prevention.com) ! Une mine d'informations vous attend dans la rubrique « La flotte agricole »

### > Annonce des performances du taux Afer

En dépit d'un marché particulièrement difficile, l'Afer enregistre à nouveau des chiffres records en 2007 : plus de 2,5 milliards d'euros d'encaissement, soit une progression de 3,7% par rapport à 2006. En matière d'épargne gérée, le cap des 40 milliards d'euros est franchi, soit une hausse de 6,3% par rapport à 2006. Le Fonds Garanti affiche une performance exceptionnelle avec un taux de 4,42% net\*. Le nombre d'adhérents de l'Afer continue d'ailleurs de progresser (+ 2,3% par rapport à 2006). L'Afer regroupe désormais 676 951 adhérents. Aux origines de ce succès, on trouve notamment : la baisse des frais d'entrée depuis juin 2007, la garantie décès qui s'applique pour chacun des supports en UC et qui garantie aux bénéficiaires du contrat de l'adhérent un capital correspondant aux versements nets de frais, la valorisation hebdomadaire pour le Fonds Garanti comme les Unités de Compte mise en place début 2008, la nouvelle Unité de Compte Opensfer qui propose une large diversification des actifs de long terme...

\* hors prélèvements sociaux. Les performances passées ne présument pas des performances futures

- fonds garanti : 4,42 % en 2007
- SFER : 34,75 % sur 3 ans
- DYNASFER : 12,61 % sur 3 ans
- nouveau OPENSFER : multigestion et diversification d'actifs
- PLANISFER : 16,98 % sur 3 ans
- EUROSFER : 58,06 % sur 3 ans



### > Plus de services avec Mondial Pare-Brise

Aviva s'associe à Mondial Pare-Brise pour vous proposer un service efficace et rapide... et cela sans vous déplacer ! Une équipe de spécialistes prendra en charge le remplacement de tous types de pièces vitrées sur vos tracteurs et matériels agricoles et cela en seulement deux rendez-vous sur votre exploitation. N'hésitez pas à contacter votre agent Aviva pour en savoir plus.



## Pensez aussi à vous !

Pour vous permettre de faire face aux aléas de la vie et préparer votre retraite, Aviva a conçu une offre globale. Elle répond à un constat : le régime obligatoire des exploitants agricoles est inadapté aux réalités de ce métier. Alain Casenave et Stanislas de Tourtier, inspecteurs Aviva, vous font partager leurs conseils d'experts.

### Que propose Aviva en matière de prévoyance ?

« Nous avons imaginé une solution spécialement étudiée pour les exploitants agricoles : Senséo Exploitants Agricoles. Ce produit permet de faire face aux aléas de la vie (décès, arrêt de travail, invalidité), à ce qu'on appelle communément les « coups durs ». Il pallie également les faiblesses du régime obligatoire.

Dans le régime obligatoire maladie, en cas de décès par exemple, aucune prestation n'est prévue.

Avec le contrat Aviva, vous avez le choix, à la souscription, entre le versement d'un capital ou d'une rente au profit du conjoint ou des enfants à charge.

Pour l'arrêt de travail, le régime obligatoire prévoit une indemnité journalière mais uniquement s'il s'agit d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle. La prévoyance Aviva vous accorde une indemnité journalière en cas d'arrêt de travail par maladie ou par accident (vie privée ou professionnelle).

Après ce revenu de remplacement, si l'exploitant devient invalide, une rente trimestrielle prend le relais jusqu'à la retraite.

Notre contrat de prévoyance vous propose aussi, en plus, de bénéficier d'une indemnité de remboursement pour couvrir vos frais professionnels (locations de bâtiments ou de terre, crédits non couverts, cotisations sociales, main d'œuvre de remplacement, etc).

Il faut souligner que toutes les prestations versées ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu ou aux droits de succession en cas de décès. »

### Et pour la retraite ?

« Nous avons élaboré un système de retraite supplémentaire : ASR Agri. Ce contrat a pour but d'améliorer votre retraite en modulant votre cotisation. En plus de cet avantage, vous déduisez fiscalement la cotisation de vos revenus (dans la limite d'un plafond fixé). Ce montant vous permet également de déduire de votre revenu cette cotisation et ainsi de diminuer vos cotisations sociales d'une manière importante. Contrairement au système de retraite par répartition, vous n'êtes pas tributaire de la valeur du point. Vous bénéficiez de la compétence de nos gestionnaires financiers dont la presse salue les performances sur le long terme et de nos Agents Aviva qui vous conseilleront pour améliorer votre revenu à votre retraite. »

### Préserver vos proches et vous-même : un besoin essentiel

« Protéger ses biens c'est impératif bien sûr mais se protéger soi-même et protéger ses proches : c'est essentiel ! Un simple incident peut parfois mettre en péril toute une exploitation. En vous proposant une offre globale, Aviva répond à une réalité expérimentée sur le terrain, celle que vous nous faites partager tous les jours. Votre agent Aviva élaborera avec vous la solution qui vous garantira un maximum d'efficacité. Vous pensez probablement que le régime obligatoire vous protège suffisamment mais c'est une erreur ! Les contrats prévoyance et retraite Aviva répondent à vos besoins. Vous exercez un métier où les risques sont réels : matériels pouvant être dangereux, rythme de travail soutenu, endettement élevé, revenus variables, etc. »

## Salons 2008 : Aviva vous invite !



Chaque année, de juin à décembre, Aviva est présent sur de nombreux salons en France. C'est l'occasion d'être plus proche de vous et de resserrer les liens qui nous unissent déjà. En 2008 comme en 2007, les agents Aviva vous invitent à les rejoindre au Salon de l'herbe les 4 et 5 juin à Mirecourt (88), au salon Terres en fête du 6 au 8 juin à Arras, à la foire de Châlons du 29 août au 8 septembre, au salon du SPACE du 9 au 12 septembre à Rennes, au sommet de l'élevage du 2 au 4 octobre à Clermont-Ferrand, à Vinitech du 2 au 4 décembre à Bordeaux.